

Blais'Watt carbure à l'énergie citoyenne

Publié le 20/01/2020 à 06:25 | Mis à jour le 20/01/2020 à 06:25

Blois



Parmi les projets citoyens à l'étude, l'installation de panneaux photovoltaïques.

© (Photo archives NR)

Réunissant des habitants du bassin de vie de Blois, l'association planche sur des projets citoyens de production d'énergie renouvelable, à l'horizon 2021.

Au sous-sol de la Mission locale à Blois où se déroule cette première réunion de l'année 2020, l'ambiance est plutôt studieuse entre la vingtaine de personnes présentes. A l'écran, des photos d'un vieux bâtiment de cantine scolaire d'une commune proche de Blois : il est question de pente de toit, d'orientation, de capacité de portance de charpente, de coût de rénovation... « *Si nous devons financer le renforcement de la structure accueillant les panneaux, la rentabilité du projet s'en trouvera sérieusement compromise* », conclut un des membres de l'association Blais'Watt (1).

Issue d'un collectif d'habitants du bassin de vie de Blois, elle a été créée en septembre 2019 avec l'objectif de monter des projets de production d'énergie renouvelable et de sensibiliser les citoyens à la sobriété énergétique. Dans sa charte figure aussi l'application d'une gouvernance partagée, c'est pourquoi Blais'Watt n'a pas de président, mais un comité de pilotage composé de 14 membres. « *Il faut avouer que cela nous complique un peu les choses pour certaines démarches administratives*, explique l'un des Dominique présents ce soir-là – ils sont nombreux ! –, *mais on y arrive quand même !* » Une quinzaine de sites potentiels Blais'Watt s'est donné encore un an de travail pour aboutir à la réalisation d'un premier site de production, début 2021. Pour le moment, la liste des sites potentiels de production citoyenne d'énergie renouvelable compte une quinzaine de noms. Les projets, solaires et hydrauliques, sont classés par ordre de priorité en fonction de

plusieurs critères : montant de l'investissement, maturité technique, dimension productive, impact social, potentiel pédagogique, etc. Car, à l'instar de l'association Énergies vendômoises, la première structure citoyenne de production d'énergie créée dans le département (2), Blais'Watt compte s'appuyer sur la participation financière des citoyens pour ces investissements, à travers la création d'une société où chacun pourra investir dans des parts. La rentabilité du projet est un critère fondamental, pour que l'investissement puisse être considéré comme une solution d'épargne locale alternative, tout en faisant progresser la transition énergétique.

A cette aune, la réalisation de l'équipement en panneaux solaires envisagé pour cette cantine scolaire tiendra au poids que peut supporter sa charpente...

(1) Contact : blaiswatt@gmail.com, site internet bientôt en ligne. Tarif de l'adhésion annuelle, 15 €. (2) L'une et l'autre adhérent à l'association nationale Énergie partagée, qui offre un accompagnement au montage des projets.

Catherine SIMON

Journaliste, responsable de la rédaction de Loir-et-Cher